

CRCK AURA - Commission ESIND
Réunion du 31 mai 2023
Relevé de décisions

Présents : Philippe Caillebotte – Patrick Orosz – Bernard Jacquot

Excusé : Yves Lecaude

Diffusion : Comité directeur du Comité régional – Newsletter

Quoi	Qui	Quand
<p>Barrage d'Arthaz (Haute-Savoie) Une réunion est prévue avec DDT préfecture et EDF pour mises en œuvre</p>	PO	08/06
<p>Suite de l'accident du barrage de Ruoms Le PV du jugement révèle un défaut de signalisation et de visualisation de la passe à canoës. Il concrétise l'obligation de moyens auquel est soumis le maître d'ouvrage. Il a été transmis à FFCK, JED et est classé sur le Drive</p>	PC	30//05
<p>Sécurisation en aval des barrages EDF et responsabilité des maîtres d'ouvrage Suite à la réunion du 5 mai avec EDF Maurienne (présence BJ) (voir compte rendu), il apparaît judicieux de motiver la FFCK à travailler avec EDF pour définir les moyens à mettre en œuvre par les exploitants afin d'informer les pratiquants des risques liés aux lâchers des barrages ... dans le but d'éviter les interdictions préfectorales abruptes et de permettre à EDF de satisfaire à une seule obligation de moyens à mettre en œuvre. Le sujet est à mettre à l'ordre du jour de la commission nationale À noter que l'application EDF « ma rivière et moi » (faite pour les pêcheurs), qui offre une visibilité intéressante sur les niveaux d'eau, les barrages et les règlements, peut faire partie des moyens à mettre en œuvre.</p>	BJ PC	05/05 Juin
<p>Isère en Haute Tarentaise (Savoie) L'association Tarentaise eau vive (TEV) prépare un courrier (en cours de finalisation) au Préfet de Savoie détaillant les demandes d'évolution de l'arrêté préfectoral de 2018 – Le Comité régional appuiera la démarche par un autre courrier.</p>	BJ	15/06
<p>Création d'un emploi de tête de réseau bassin du Rhône Le profil d'emploi (missions, compétences, profil) et le document « projet » ont été remis à la FFCK ... Les décisions à suivre restent en attente du retour de la FFCK</p>	PC	Juin
<p>Demande de subvention ANS 2023 La fiche présentée par la commission Esind pour une subvention de 2000 € centrée sur le topo guide reste en attente de décision nationale. Ce montant pourra être consacré à la présentation des pré-maquettes du projet (voir plus loin).</p>	BJ	Juin
<p>Méthode d'élaboration et de suivi du budget du Comité La commission ESIND renouvelle son souhait d'un meilleur suivi de ses actions dans le budget du Comité, avec les dépenses et les recettes affectées. Cela passe par la définition de comptes analytiques par commissions et des clés de répartition, mais aussi par l'adoption et le suivi du budget prévisionnel par le comité directeur selon un process et un calendrier convenus. La nouvelle commission des finances devra faire des propositions au comité directeur de juin 2023 pour l'exercice 2024.</p>	C° Esind C° Fi CoDir	22/06
<p>RPP Rhône Feysine (Rhône) – interdiction de navigation L'aboutissement de la demande de révision de l'arrêté préfectoral passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver contacts et appuis à JS et DDT 69 - Prévoir relance par courrier RAR - Interpellation du préfet de région au comité de bassin du 29 juin 	LB CL PC PC	Mai Juin 29/06

<p>Expertise relative au franchissement sécurisé des ouvrages CNR du Ht Rhône Suite aux visites d'octobre et aux avis des professionnels, le rapport final doit être transmis à CNR par Laurent Brossat en tant que CTR Jeunesse et sport ; le Comité régional et la commission Esind n'étant que consulté. La commission regrette cette situation peu habituelle, sachant qu'au final ce sont la FFCK et le CRCK qui seront mis en cause par les usagers. De plus, l'indemnisation promise des frais de mission et d'expertise reste non résolue. Un contact avec P Meffre, directeur du Plan 5 Rhône reste à prendre.</p>	<p>LB BJ PC</p>	<p> Juin</p>
<p>Projet de nouveau barrage sur le Rhône (amont de confluence avec l'Ain) Le Comité est sollicité pour recevoir le « garant » de la consultation publique lancée par CNR et DREAL sur le projet. La date du 15 juin sera proposée au Garant avec sollicitation d'informations complémentaires sur les caractéristiques de l'ouvrage et sur ses impacts environnementaux. La commission souhaite que l'avis du Comité régional résulte d'une décision du Comité directeur.</p>	<p>PC PO BJ NH</p>	<p> 01/06 22/06</p>
<p>Topo guide Haut Rhône Ce qui a été fait : demandes de subvention au Conseil régional et à l'ANS – rencontres Comtié Via Rhône et Syndicat du Haut Rhône – courrier « tourisme » à l'Agence touristique régionale et au Conseil régional Ce qu'il reste à faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualiser la fiche projet en valorisant autant le topo guide numérique que le topo guide papier et avec le retour de Ffck (relance de A Dubost) ; - Réaliser une pré-maquette numérique et papier avec rédacteur et éditeur ; - Solliciter les partenaires potentiels – CNR Plan 5 Rhône, Région Agence touristique, SHR, Comité ViaRhôna... – pour financements 	<p>BJ PC BJ PC BJ BJ PC</p>	<p> 15/06 Juin</p>
<p>Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK</p> <ul style="list-style-type: none"> - FNE : Jacques Pulou, président FNE Isère et VP comité bassin RMC - CEN Rhône Alpes : JY Chetaille, président (PC à participé à l'AG et présenté rapidement les actions de la FFCK en lien avec l'environnement) - FN Pêche : - LPO : dont l'application « biodiv sport » serait à élargir aux sports de pagaie 	<p>PC</p>	<p></p>
<p>Arrêtés « sécheresse » possibles pour l'été 2023 Renouveler dans la NL de juin, l'appel à vigilance déjà publié dans la NL de mars. Tenir le rapport d'expertise commandé par la FFCK à JED à la disposition des clubs et des comités départementaux disponible et le diffuser aux services de l'Etat.</p>	<p>BJ</p>	<p>01/06</p>
<p>Relations avec les membres agréés et structures professionnelles Rappeler à la FFCK la nécessité de préciser en urgence, les points clés qu'un dirigeant d'un club affilié, d'un membre agréé ou d'un comité départemental doit respecter lorsqu'il représente les sports de pagaie dans une instance officielle. Dans l'attente de cette clarification la C° Esind :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribue à l'information des membres agréés par la NL ; - prend en compte les besoins de tous (Ain, Guiers, Dranses, Arve...); - organise le 15 juin une visio avec les membres actuels et la FFCK en identifiant les actions déjà conduites ; - s'efforce de constituer un fichier prospect des structures pro de la région sur la base de EAPS connus auprès des services de l'État 	<p>PC PC BJ JM LB CL</p>	<p>15/06 15/06</p>
<p>Infos Haute Loire La mise en œuvre de la liste des ouvrages à aménager et signaler est en cours d'établissement avec la DDT 43. Le recours engagé est conditionné à la validation de cette liste et au démarrage des travaux correspondants.</p>	<p>YL NH</p>	<p></p>

<p>Projet de réunion régionale (séminaire) avec les services de l'État Le contact avec le référent régional sports de nature (JB Delpy), via B Feutrier, reste en attente de retour ... à relancer avec CTS</p>	<p>BJ LB CL</p>	<p>30/04</p>
<p>Projets de petites centrales hydro électriques La multiplication des projets nécessite la vigilance constante de tous. Les contacts avec les services des DDT sont à entretenir dans chaque département</p>		
<p>Volet environnement des Pagaies Couleurs À nouveau reporté</p>		
<p>Passerelle Via Rhôna sur le Fier (confluence avec le Rhône) La DDT 74 organise les réunions de chantier se font avec les professionnels du secteur pour prendre les mesures de sécurité adaptées</p>	<p>PO</p>	<p>juin</p>
<p>Plan de gestion des gorges du Chéran médian À l'initiative du Grand Annecy ce plan a pour objet de contrôler la fréquentation des gorges par les baigneurs et autres pratiquants. Un atelier est prévu pour définir les moyens à mettre en œuvre</p>	<p>PO</p>	<p>Juin</p>
<p>Ain Aval Une réunion a eu lieu le 26 juin (BJ) (compte rendu disponible) pour faire le point des actions engagées il y a un an (arrêté préfectoral, charte des loueurs, code du payeur) et de celles à prévoir pour cette saison et les suivantes : - actualisation du code du payeur (QR code) et de la charte (signataires) - courrier du Comité régional visant à initier une démarche d'amélioration des conditions de pratiques</p>	<p>BJ</p>	
<p>Guiers Le comité de bassin Guiers et affluents s'est réuni le 5 juin (BJ - compte rendu en cours) pour actualiser la charte des usagers de la rivière : - mieux réguler les fréquentations des loueurs ; - mieux prendre en compte les pratiques des clubs.</p>	<p>BJ</p>	
<p>Liste des rivières devant faire l'objet d'aménagements La liste des ouvrages prioritaires à aménager au titre de la continuité écologique du bassin Rhône Méditerranée est en cours de révision. Il y a donc opportunité à réagir en urgence - pour le 19 juin – en vérifiant les aménagements au titre de la continuité de navigation des embarcations non motorisée. La liste est disponible ici : https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/milieux-aquatiques/continuite-ecologique-des-cours-deau/restauration-de-la-continuite-ecologique Les remarques sont à faire remonter à Philippe Caillebotte qui a diffusé le lien et aussi la liste des cours d'eau navigués, par départements</p>		
<p>Commission des activités nautiques du CROS S'efforcer de l'informer des projets et dossiers en cours</p>	<p>PC</p>	
<p>Prochaine réunion : jeudi 22 juin 2023 - 9 h 30 Réunion ouverte au(x) comité(s) départementaux soucieux d'évoquer leurs dossiers spécifiques</p>		